

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil provisoire de la Ville de Lac-des-Aigles tenue le 11 décembre 2025 à 19 h 30 au sous-sol du 75, Principale quartier Lac-des-Aigles**



<b>Membres du Conseil de ville</b>	<b>Titre</b>	<b>Présent.e</b>	<b>Absent.e</b>
Monsieur Michel Dubé	Maire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Richard Daigneault	Conseiller # 1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Lison Bourgoïn	Conseillère # 2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Chantal Ouellet	Conseillère # 3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Luc Sirois	Conseiller, # 4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Vicky Ouellet	Conseillère, # 5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Marie-Pier Ouellet	Conseillère, # 6	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'avis de convocation a été remis tel que requis à tous les membres du conseil.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Michel Dubé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Josée Sirois, directrice générale fait fonction de secrétaire.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion
2. Comptes à payer
3. Fermeture du bureau à Noël
4. Ajustement de salaires  
Période de questions
5. Clôture de la séance

305-25 **2. COMPTES À PAYER**

COMPTES À PAYER

1	Automation d'amours inc.	Vérification et rapport III débinètre	754.70 \$
2	Bourgoïn Langis	Ventes de matériels usagé	240.00 \$
3	Buropro citation	Copies Mono St-Guy	3.53 \$
4	Carrefour du camion RDL	Transport pièces camion voirie	283.75 \$
5	Excavation Régis Bérubé inc.	Égout et tuyau pavillon	2 242.01 \$
6	Extincteurs de la pointe	Inspection annuelle pour cylindre	665.70 \$
7	Garage Steve Gamache Napa Autocare	Retorquer les roues après 100 km	80.48 \$
8	H2lab	Eau potable, souterraine et usées	1 810.32 \$
9	Lauzier Électrique	Travaux lumière de rue Lac-des-Aigles et St-Guy	2 664.75 \$
10	Ministre des finances	Permis saisonnier Loisirs 01/12/25 au 31/03/26	145.32 \$
11	M.R.C. de Témiscouata	Membre tourisme Témiscouata 2025	3 398.35 \$
12	Purokator	Paget pompier et analyse d'eau et égout	16.58 \$
13	RDL transport distribution logistique	Transport de pièces	346.34 \$
14	Sani-Manic inc.	Nett. Station égout pavillon	730.53 \$
<b>TOTAUX COMPTES À PAYER</b>			<b>13 382.36 \$</b>

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

  
 Josée Sirois, directrice générale

6476

   
 Maire DG

**Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Ouellet**

D'autoriser le paiement des comptes ci-haut pour Lac-des-Aigles

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**3. FERMETURE DU BUREAU TEMPS DES FÊTES**

Le bureau municipal sera fermé mercredi le 24, jeudi le 25 et vendredi, le 26 décembre 2025.

Ouvert lundi, le 29 et mardi, le 30 décembre 2025.

Fermé mercredi, le 31 décembre 2025, jeudi, le 1<sup>er</sup> janvier et vendredi, le 2 janvier 2026.

De retour Lundi, le 5 janvier 2026 et réunion du conseil Lundi, le 12 janvier 2026.

306-25

**4. AJUSTEMENT DE SALAIRES DE 2026**

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois**

Que la Ville de Lac-des-Aigles majore de 3 % le salaire de tous les employés pour 2026.

Sauf gel de salaire pour la DGA.

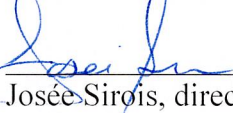
Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire, M. Michel Dubé, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

**CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES**

Je soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 305-25.



\_\_\_\_\_  
Josée Sirois, directrice générale Ville de Lac-des-Aigles

307-25

**5. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 38, l'ordre du jour étant épuisé, la clôture et la levée de l'assemblée est proposée par M. Michel Dubé, maire.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.



\_\_\_\_\_  
Michel Dubé  
Maire



\_\_\_\_\_  
Josée Sirois  
Directrice générale